

Journal du Lot 10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation en Allemagne : Un discours du chancelier ; les programmes des nationalistes Westarp et Stresemann. — La rentrée du Reichstag. — Les difficultés Irlandaises. Lloyd George reste à Londres. — L'accord franco-kémaliste. Londres et Rome nous imitent. Athènes sollicite la médiation des Alliés. — La déchéance de Charles IV.

Un flot abondant de discours déferle depuis quelques jours à travers l'Allemagne. La constitution du second cabinet Wirth, loin de calmer l'agitation politique, semble l'avoir stimulée : tous les leaders exposent tour à tour leur programme et dévoilent leurs intentions.

Cette offensive verbale a été déclinée par le chancelier lui-même. Dans une réunion, tenue à Carlsruhe, par le parti du Centre, le D^r Wirth s'est expliqué sur sa politique générale.

Mais, dans ses déclarations, il importe de retenir ce qui a trait à la décision de Genève au sujet de la Haute-Silésie : l'ensemble du peuple allemand, a-t-il proclamé, a l'impression que la Haute-Silésie a été l'objet d'un trafic.

L'envolement de cet important centre de production allemand, a-t-il dit, enlève à la production mondiale une partie de sa capacité de prestations.

« La capacité de prestations de l'Allemagne se trouve sensiblement réduite. »

La manœuvre est manifeste : il s'agit d'exploiter la décision de Genève pour obtenir un allègement des charges du Reich. A la tentative de chantage d'hier succède aujourd'hui, une véritable mise en demeure à l'Entente de renoncer à une partie de ses droits.

Aussi bien, le gouvernement allemand a-t-il adressé à la Conférence des Ambassadeurs une protestation... qui, d'ailleurs, a été plutôt mal accueillie par celle-ci. Mais qu'importe ? Le chancelier Wirth songe surtout à donner des gages à ses amis comme à ses adversaires. Il ne doit pas garder beaucoup d'illusions, quant à la ferme détermination des Alliés d'obtenir de justes réparations. Mais le Premier allemand doit tenir compte des vœux des partis du Reichstag.

Ce qui est plus surprenant, c'est qu'après avoir présenté le Traité de Versailles comme l'instrument de la politique de destruction à l'égard de l'Allemagne, il en appelle à ce Traité, il invoque une de ses clauses, pour tenter d'obtenir une diminution des versements.

« Ce traité, a-t-il dit, contient un paragraphe qui autorise l'Allemagne à faire examiner, de temps en temps, sa capacité de prestations. Le cas se présente aujourd'hui. »

Nous devons donc nous attendre à ce que l'Allemagne demande avant peu une révision de l'accord de Londres. Les violences de langage du chancelier Wirth sont destinées à nous préparer à cette démarche.

La manœuvre était prévue et des esprits clairvoyants n'hésitaient pas à la prédire. Avant que le D^r Wirth ait prononcé son discours, M. Poincaré n'écrivait-il pas dans sa chronique de la *Revue des Deux Mondes* les lignes suivantes : « C'est donc en vain que le conseil de la Société des nations aura dépensé des trésors de patience et de probité intellectuelle dans l'étude de cette redoutable question ; en vain qu'il aura imaginé de créer une longue période de transition et de laisser à l'Allemagne, pendant des années, toutes sortes d'avantages économiques. Appelons les choses par leur nom : le chantage recommence. »

Si le chancelier conservait quelque illusion sur la portée de son discours et de sa démarche auprès des Alliés, la réponse, on ne peut plus catégorique, de la Conférence des Ambassadeurs, a dû lui causer une vive déception.

C'est également à Carlsruhe que le comte Westarp, le leader des pangermanistes, est venu développer le programme des nationalistes.

Après avoir protesté, à l'instar du

chancelier, contre le prétendu rapt de la Haute-Silésie, il a ajouté :

« Il faut inculquer à nos enfants notre idéal : la reprise des territoires volés, la réunion avec nos frères et nos sœurs. Nous sommes tous d'avis qu'il faut en finir avec ce programme de honteuse soumission... Heureusement, a constaté le député nationaliste, les deux partis de droite sont de nouveau réunis. La politique de l'accomplissement de Wirth a fait banqueroute. Bientôt l'Allemagne déclarera qu'elle ne peut plus payer. Si on persiste dans l'erreur actuelle, nous tomberons au même niveau que l'Autriche et la Russie. »

Puis le chef des monarchistes s'est élevé contre les accords de Wiesbaden ; il a dit : « Nous n'en voulons pas, nous ne voulons pas de cet internationalisme qui a fait faillite ! »

De son côté, le chef des populistes, Stresemann, qui ne pardonne pas sans doute au chancelier d'être resté à son poste, est venu combattre le D^r Wirth, dans son propre pays, le pays de Bade. Il lui a reproché d'avoir dénigré la politique de la Prusse royale à l'égard de la Pologne. Il s'est élevé contre l'optimisme ruineux de M. Rathenau. Et comme conclusion, Stresemann a réclamé la constitution d'un ministère de large coalition, (dont il serait apparemment le chef !) et qui aurait pour tâche d'obtenir des alliés une réduction des réparations.

Ces discours ne sont qu'une des formes de la propagande en faveur de la revanche. L'Allemagne demeure récalcitrante. Son unique pensée est d'esquiver aujourd'hui le paiement des indemnités, en attendant de réaliser demain, au besoin par les armes, son rêve impérialiste. Le Reich n'a point changé d'âme.

Si nous ne voulons pas être dupes, il importe de ne pas méconnaître ces faits là-bas, à Washington, à la Conférence du désarmement.

Le Reichstag a repris hier, vendredi, le cours de ses travaux. La lutte promet d'être ardente, en raison de l'importance des questions à régler : négociations silésiennes avec la Pologne, création de l'organisme nécessaire à l'exécution à l'accord de Wiesbaden, règlement de la prochaine échéance, enfin et surtout la réforme fiscale.

Le problème financier est en effet de beaucoup le plus grave : les finances du Reich et des Etats particuliers sont dans une détresse inouïe. Ce n'est pas impunément qu'on a vidé largement la caisse du Trésor en négligeant d'évaluer et de recouvrer les impôts, en lançant en circulation une quantité sans cesse accrue de papier-monnaie ! Le Reich a suivi jusqu'ici le chemin de la banqueroute : il est sur le point d'atteindre celle-ci.

« Va-t-il s'y abandonner ? Certains, comme le chancelier, ne le veulent pas. Et le D^r Wirth a élaboré tout un projet de réformes fiscales, qui apparaissent à quelques-uns tout à fait révolutionnaires. »

Les semaines qui vont suivre seront instructives : des deux tendances qui partagent l'Allemagne, nous verrons celle qui orientera enfin sa politique. Mais n'oublions pas que la fermeté, l'énergie, sont indispensables aux Alliés : Ce n'est que dans la mesure où elle se sentira contrainte et forcée à réparer, que l'Allemagne toute bienveillante, de notre part serait exploitée à notre détriment.

Le problème irlandais ne s'achève pas, semble-t-il, vers son règlement.

La Chambre des Communes a manifesté clairement au gouvernement qu'elle ne voulait pas de guerre civile entre l'Angleterre et le Sinn-fein.

Mais les difficultés vont-elles évoluer vers une guerre entre l'Irlande du Nord et celle du Sud ? Lloyd George propose aux deux camps d'accepter un plébiscite pour délimiter leur frontière commune. Mais l'Ulster ne veut pas de cette procédure qui réduirait son territoire à trois ou quatre comtés, alors qu'en fait il en comprend neuf : on estime à Belfast que c'est une curieuse façon de rétablir la paix entre Londres et Dublin que de lui en faire supporter tous les frais, alors que tous les Ulstériens furent des citoyens loyaux et fidèles.

En présence de ces difficultés, Lloyd George songerait, dit-on, soit à démissionner, soit à dissoudre le Parlement.

Mais dans ces conditions, il doit renoncer à se rendre à Washington, du moins pour l'ouverture de la Conférence.

Le gouvernement français a publié le texte complet de l'accord franco-kémaliste. Cette publication n'apporte rien d'imprévu quant aux stipulations essentielles, mais précise néanmoins quelques détails.

Ainsi, la convention signée par Kemal et M. Franklin-Bouillon n'est pas un traité, mais un simple accord ; entendez qu'elle règle, non toutes les difficultés franco-turques, mais seulement la question des hostilités sur le front d'Asie-Mineure. Mais entendez aussi que d'autres arrangements interviendront incessamment.

D'autre part, l'accord est dès maintenant définitif, l'Assemblée nationale d'Angora l'ayant approuvé et un vote du Parlement français n'étant nullement nécessaire en la circonstance. On peut même ajouter que l'accord est en bonne voie de réalisation puisque les prisonniers français sont d'ores et déjà libérés, tandis que les prisonniers turcs vont l'être sans délai.

Enfin, il importe de retenir l'état d'esprit avec lequel les Turcs ont signé la convention. On exprime l'espoir que l'accord « aura pour conséquence de rétablir et de consolider les relations étroites qui ont existé de tout temps entre les deux nations, le gouvernement de la République française s'efforçant de résoudre dans un esprit de cordiale entente toutes les questions ayant trait à l'indépendance et à la souveraineté de la Turquie. »

En définitive, les Turcs, qui dans leur grande majorité n'ont cessé d'exprimer de réelles sympathies pour la France, expriment le vœu que les relations séculaires de cordialité se rétablissent au plus tôt entre les deux pays.

Malgré cela, notre confrère Gauvain, des *Débats*, persiste dans ses réserves. Il déclare : « La France fait seule des concessions. Toutes les modifications du projet de mars sont à notre détriment. » Il est possible. Mais valait-il mieux poursuivre la guerre ? L'enjeu méritait-il les sacrifices qu'il eût exigés ? Nous ne le pensons pas. Nos concessions d'aujourd'hui, nous en serons largement dédommagés par les conséquences de l'accord.

L'exemple de la France sera suivi. Bien que l'accord franco-kémaliste inquiète visiblement certains milieux britanniques, le gouvernement de Londres s'apprête à conclure avec l'Assemblée d'Angora un accord relatif au rapatriement des prisonniers anglais, prélude, s'embote-t-il, d'une convention plus générale.

De son côté, le gouvernement italien vient d'envoyer à Angora une mission extraordinaire, ayant pour but d'engager avec les dirigeants nationalistes des pourparlers en vue d'un nouvel accord.

Ces démarches de nos Alliés ne sont-elles pas la preuve que la France s'est engagée, la première, dans la meilleure voie à l'égard des nationalistes turcs ?

Et pendant ce temps, les ministres grecs s'efforcent à Londres d'obtenir l'appui, au moins diplomatique, qu'ils ont vainement sollicité à Paris.

M. Gounaris paraît se rendre compte, enfin, après les entretiens qu'il a eus avec Briand, lord Curzon et Lloyd George lui-même, que les Alliés ne poussent pas leur philhellénisme jusqu'à l'aberration.

Et aujourd'hui, le Premier grec paraît souhaiter la médiation des Alliés sur les bases mêmes proposées par les puissances en mars dernier, médiation repoussée alors dédaigneusement par le gouvernement d'Athènes.

Mais les temps sont bien changés !

La folle aventure de Charles IV est terminée. Désormais la question est définitivement réglée en fait et en droit.

En fait, puisque l'ex-monarque et la reine Zita ont été embarqués sur un monitor anglais, en attendant qu'on fixe leur lieu de résidence et de leur retraite.

En droit, puisque le Conseil des Ministres Hongrois a proclamé la déchéance de tous les Habsbourg, déchéance que l'Assemblée Nationale

de Budapest a ratifiée à son tour à une forte majorité, malgré les protestations des députés légitimistes.

La triste comédie est heureusement achevée !

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'anniversaire de l'armistice

La commission d'administration générale qui avait été renvoyée pour examiner les propositions de MM. Dignac et Aimond, tendant à déclarer jour férié le 11 novembre, anniversaire de l'armistice, a conclu, sur le rapport de M. Bellet, et pour des raisons d'ordre économique, à la célébration de cette fête inoubliable le dimanche qui suivra le 11 novembre.

Le maréchal Foch visitera le Canada

Le maréchal Foch a accepté l'invitation du gouvernement canadien de visiter le Canada avant de rentrer en France.

Le projet de tunnel sous la Manche

Suivant les *Daily News*, qui ont entrepris une active campagne en faveur du tunnel sous la Manche, dont la construction procurerait du travail à des milliers de chômeurs forcés, la question sera posée devant la Chambre des communes lors de la prochaine session.

Les attentats politiques en Allemagne

Dans la « Gazette de Voss », le député socialiste majoritaire Auer, victime d'un récent attentat, publie des révélations intéressantes sur les socialistes nationalistes parmi lesquels se trouvent ceux qui ont attenté à sa vie.

Auer signale que dès le printemps dernier, la mort de M. Erzberger avait été complotée. M. Erzberger devait être assassiné au cours d'une conférence qu'il devait faire à Munich.

La déchéance du roi Charles de Hongrie

L'Assemblée nationale hongroise a voté la décision suivante :

Article premier. — Les droits royaux de Charles IV cessent par la présente loi.

Art. 2. — La pragmatique sanction qui règle les droits de succession « domus Austria » est abrogée ; le droit d'hériter le roi revient à la nation.

Art. 3. — La nation maintient la monarchie mais en ajourne l'élection et invite le gouvernement à déposer le projet nécessaire en temps utile.

Art. 4. — La loi entrera en vigueur le jour de sa promulgation.

Les Soviets et l'action communiste

La *Gazette de Voss* apprend que Tchitcherine a envoyé aux représentants des Soviets à l'étranger, des instructions détaillées au sujet de manifestations communistes à organiser dans les villes de leur résidence pour le 7 novembre.

Les secours à la Russie

On mande de Moscou que le comité de famine panrusse a installé une délégation étrangère spéciale à Berlin, dont M. Cretinski sera le chef. Toutes les organisations de secours étrangers sont invitées à s'adresser à cette délégation en ce qui concerne les mesures d'assistance.

Tirages financiers

Crédit national
Le numéro 7.503.652 gagne un million de francs ; le numéro 5.032.955 gagne 500.000 fr. ; les deux numéros suivants gagnent chacun 200.000 fr. : 3.252.951, 2.012.664 ; les trois numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 6.223.807, 4.604.652, 3.219.375 ; les six numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. : 6.399.512, 7.357.553, 5.579.468, 7.294.821, 3.942.701, 196.937.

Chambre des Députés

Séance du 3 novembre 1921

La Chambre adopte un projet de loi sur l'organisation judiciaire dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La Chambre aborde ensuite la discussion de deux propositions de loi en vue de l'établissement d'un programme financier et relatives l'une à la construction de 500.000 logements économiques et salubres, l'autre à la construction de 100.000 maisons à bon marché pour les familles nombreuses.

M. Bovier-Lapierre, rapporteur, fait l'exposé du projet dont il fait ressortir l'importance.

M. Dormoy trouve que le projet est insuffisant. L'article 1^{er} autorise les offices publics d'habitations à bon marché et les Unions régionales à émettre par voie de souscription publique des obligations amortissables en 40 ans au maximum, en vue de la construction de maisons à bon marché. Cet article est voté. Les articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 4 novembre 1921

La Chambre continue la discussion du projet de loi sur les loyers. L'article 4 et l'ensemble du projet sont adoptés.

La Chambre discute la proposition tendant à déclarer férié le 11 novembre, anniversaire de la victoire. A l'unanimité, ce texte est voté.

M. Bongère dépose un amendement portant que la fête sera célébrée le dimanche après le 11. Par 299 voix contre 161, cet amendement est voté. Mais M. Meunier propose l'amendement suivant : « Par exception, en 1921, la fête aura lieu le 11 novembre. »

Cet amendement est voté. Enfin le projet est amendé et adopté.

CHRONIQUE LOCALE

L'erreur des bureaux

L'Etat, écrit notre confrère des « Informations Parisiennes », est incorrigible. Il retombe toujours dans les mêmes fautes avec un entêtement qui frise l'inconscience.

Qui en doute ? Personne. Si, ce pendant, ceux qui commettent les fautes. Ceux-là disent : « Bah ! ce sont de simples erreurs ; et erreur n'est pas crime. »

En matière de fiscalité surtout, l'Etat subit les suggestions des bureaux qui le conduisent à commettre d'immenses bévues.

Notre confrère parisien cite la dernière de ces bévues. Il raconte que, tout dernièrement, ainsi qu'on l'a lu dans les journaux, l'Assistance publique menaçait d'augmenter les taxes des établissements publics où les patrons ont installé un orchestre.

Si l'augmentation avait été modeste, certes, les patrons n'auraient pas réchigné. Ils auraient payé un léger supplément, en maugréant peut-être, mais ils auraient payé. Et c'était un résultat acquis, un profit appréciable pour l'Assistance publique.

Mais les bureaux ont dit : « Les patrons gagnent gros, très gros : ils paieront quand même. »

Et là était l'erreur. Les patrons ont refusé de payer l'augmentation de la taxe supplémentaire qu'on leur imposait : et pour ne pas la payer, ils décidèrent de supprimer la musique dans leurs établissements.

C'était donc aller à l'encontre des intérêts de l'Assistance publique. Au surplus, comme l'indique notre confrère parisien, l'Etat risquait d'avoir des charges nouvelles car les musiciens jetés sur le pavé n'avaient d'autre ressource que de se faire inscrire aux bureaux de chômage.

Déjà, la somme payée par ces bureaux est considérable. Ils n'ont pas besoin d'en voir grossir le chiffre.

Aussi, en haut lieu, on s'est préoccupé de la situation et on a invité les bureaux des finances à chercher autre chose, à abandonner au plus tôt cette fantaisiste idée d'imposer davantage le commerce qui déjà rapporte gros, très gros à l'Etat.

Mieux vaut charger les bureaux des finances d'études plus sérieuses pour trouver des ressources là où il y en a certainement, c'est-à-dire chez les nouveaux riches. Mais, voilà, pour trouver il faut chercher, et on ne veut pas chercher.

Il est plus simple, plus facile de mettre quelques francs de plus sur le compte des commerçants, des industriels ; ceux-là ont leurs registres ouverts, à la disposition des contrôleurs de toute nature. Il n'y a qu'à augmenter le taux de leurs impôts. Oui,

c'est simple, c'est facile, mais ça ne peut pas durer longtemps.

Il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Celui qui commet cette faute, nous dit le fabuliste, s'en est trouvé fort marri.

LOUIS BONNET.

Sites et monuments cadurciens...

Le tour des ponts

En temps ordinaire, le Cadurcien est volontiers casanier. Sa flânerie quotidienne entre le Tivoli et le Théâtre suffit à son appétit de plein air, six jours au moins sur sept. Le dimanche, il se hasarde à pousser une pointe vers l'extérieur sur les pechs voisins ; les pêcheurs à la ligne s'éparpillent sur la berge, vers Arcambal ou vers Labéraudie. L'heureux possesseur d'une vignette fait grincer les clous de ses souliers sur les cailloux des chemins de Roquebilière ou du Camp des Monges. Ceux qui font fi du fusil et de la gaulé, ceux qui ignorent les soucis et les joies du propriétaire vont, en été, flâner à l'Avignon et dans la Côte des Evêques. En hiver, ils font simplement le tour des ponts. C'est la promenade classique des dimanches sans pluie entre la Toussaint et Pâques. Aucune autre ville ne possède un aussi commode chemin de ronde que ce chemin de halage. De Cabazat à Cabessut, il tourne autour de la vieille cité, sans quitter jamais le sommet de la contrescarpe de ce fossé prodigieux dont le Lot baigne les murs de la capitale du Quercy.

Admirable en toute saison et à toute heure, au clair de lune comme au clair soleil, le tour des ponts vient de se révéler à moi plus exquis que jamais au déclin d'un jour d'octobre. L'automne que nous traversons garde, au moins durant ses premières semaines, la lumière et presque la chaleur de l'été. Les épais feuillages de nos platanes ne se décident point à jaunir ; seules, les masses des marronniers se glacent et là de teintes mordorées. Passé cinq heures, tout vibre, tout brille, tout scintille, on se dirait à la mi-octobre, non à la mi-novembre. Tout à coup, le soleil penche, verse obliquement ses rayons et semble se laisser choir vers les cotéaux de Lacapelle. L'ombre descend sur Cabazat, franchit d'un saut la rivière et s'allonge sur la ville. Crépuscule éblouissant dont seule la brusquerie porte la marque de l'arrière-saison !

A cette heure où le couchant allume son feu d'artifice quotidien, j'arrive, un de ces soirs, à Valentré. Des tours du pont, celle de rive gauche est déjà grise jusqu'à sa girouette ; celle de rive droite brille encore de toutes les ardoises de son toit ; celle du côté de la ville s'illumine d'or vif jusqu'au-dessous de ses machicoulis. Apparus par la sécheresse, le Lot montre un éparpillement de grosses pierres sous le barrage, une île près des usines, une haute berge sous la tour d'angle des remparts de la plaine du Pal. Par-dessus les peupliers des rives, le château de Mercuès règne sur le lointain, couronne claire posée sur le dernier sommet d'une chaîne de cotéaux mauves et gris.

Entre l'éclair et la fontaine, la descente est jolie. A droite, une falaise humide pleure sur un champ d'acacias et de petits sapins ; à gauche, un fouillis de verdure pressée arrondit des marronniers derrière une ligne de thyas élançés ; au fond s'étagent les terrasses du pic d'Angely que domine une croix de fer.

Eprouvée par la chaleur, Divona n'est plus que l'ombre d'elle-même. Languisante, elle remplit à peine la vasque de la fontaine, elle se glace et se vide de maigres filets d'eau dans les autres bassins. On n'oserait, dans cet état, la présenter à des étrangers. Pour nous, il reste une délicieuse et par là promesse d'abondantes cascades aux premières pluies et surtout par l'éclair cristallin, par la glauque transparence de l'onde qui lui reste.

La fontaine dépassée, le chemin domine immédiatement la rivière et d'assez haut, en se frayant un passage dans le flanc échancré de la colline. En face, l'allée des Soupirs semble, avec ses herbes folles sous ses jeunes arbres, une sorte de paquis abandonné à lui-même. Sur le Lot, deux barques de pêcheurs de sable s'enfoncent, au péril de sombrer à chaque cuillerée qu'elles reçoivent. Un autre bateau achevé de vider sur la berge sa cargaison toute fraîche dont s'empara déjà un trépidant camion automobile.

Voici maintenant, sous l'immense déchirure qu'elle inflige à la montagne, l'usine d'Angely, aussi poudrée de blanc qu'une minoterie. Devant elle, le chemin tourne à angle droit. De ce point, s'offre à mes yeux un tableau digne de tenter les pinceaux de nos peintres cadurciens. Je leur recommande les effets de lumière que l'heure présente me prodigue ce soir en ce coin. Sous le quintuple cadre des arches grises du pont du chemin de fer que l'ombre a dépassé, tout le faubourg du Sud s'étale au soleil couchant. Entre la masse des verdures du quai Cavaignac et le vieux moulin de Saint-Georges, une île de saules au feuillage argenté coupe en deux tronçons un barrage irrégulier dont chaque cascade scintille à sa façon. Le pont Louis-Philippe surtout

me et prime de 40 fr.; 8. Delvit, à Parac, 16 ans de service, diplôme et prime de 30 fr.; 9. Mme Delfaure, à Lucez, 16 ans de service, diplôme et prime de 30 fr.; 10. M. et Mme H. Dourlé, à Lucez, 12 ans de service, diplôme et prime de 25 fr.

VII. — FAMILLES NOMBREUSES

1. MM. Duthil, à Sauzet, 6 enfants, diplôme, médaille de bronze offerte par le Syndicat des Agriculteurs de France, prime 120 fr.; 2. Seguy Léopold, à Sauzet, 5 enfants, diplôme, prime 100 fr.; 3. Mira Elie, à Caix, 6 enfants, id., prime 90 fr.; 4. Gastal, à Caillac, 4 enfants, id., prime 60 fr.; 5. Cabanes, à Caillac, 3 enfants, diplôme; 6. Chazarin, à Lucez, 4 enfants, id.; 7. Froment, à Belaye, 4 enfants, id.; 8. Roubert, à Caillac, 3 enfants, id.

Nos félicitations aux lauréats.

Sté-Alauzie

Election municipale. — Dimanche a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal en remplacement du regretté M. Bourthoumiex, maire, décédé.

M. Bouthoumiex fils a été élu à la presque unanimité des suffrages.

Francouliès

Protestation. — Une protestation contre l'élection municipale de la commune de Francouliès, a été adressée au Président du conseil de Préfecture du Lot par le concurrent malheureux de M. Arènes.

Goujounac

Monument aux morts. — C'est demain dimanche que notre commune inaugurera le monument élevé à la mémoire des enfants de Goujounac morts pour la Patrie. La population de notre commune s'apprete à donner à cette cérémonie patriotique le plus grand éclat.

De nombreuses personnalités politiques, militaires y assisteront et apporteront à notre vaillante population dont 13 enfants sont morts pour la défense du Droit et de la Civilisation un hommage de vive sympathie.

Puy-l'Evêque

Football. — Le 30 octobre, à Duravel, devant une belle chambrée s'est déroulé un match de Rugby entre le S. C. Puy-l'Evêque et Duravelois et l'U. S. de Montaigne.

Partie animée de bout en bout, mais peu intéressante. Jeux d'avants seuls pour Montaigne. Puy-l'Evêque fait donner ses lignes arrières qui fournissent un jeu émaillé de combinaisons peu neuves: recontraiges, ciseaux, quelques déplacements, qui valent 2 essais marqués par l'ailier Robert jeune athlète de 16 ans qui promet beaucoup. Un essai marqué par interception, l'autre par débordement.

A côté de lui opère Bon dit feinteur, mais qui ne tient que quelques pas sa place, puis Serres, maladroït et Amoureux G., rapide, promettant beaucoup lorsqu'il aura une saine compréhension du jeu.

A signaler tout spécialement le demi d'ouverture Ormanot qui joue avec sa tête. Lorsque ses moyens physiques se seront développés, les dépôts de la cavalerie seront commandés en temps opportun. En ce qui concerne les grands de Puy-l'Evêque, nous dirons qu'ils ont été à l'apogée. Menés avec brio par Soulaucoux, équipier énergique, ils firent jeu égal avec Montaigne. Costes fut toujours impressionnant par ses dribblings rapides et Grégoire talonna certainement mieux le ballon lors du prochain match.

A Montaigne nous avons remarqué le demi d'ouverture Michelet qui se dépensa avec une ferveur ardue évitant parfois des essais à son équipe. Dumas, il capitaine, fut intéressant par ses plaquages nets et précis. En résumé, Montaigne battu par 2 essais fut nettement inférieur à Puy-l'Evêque. Il a fait depuis l'an dernier de réels progrès et nous savons que remaniée, son équipe fera parler d'elle.

Rampoux

Carnet blanc. — Nous apprenons également que M. Lucien Laborie, fils de l'estimé et juste notaire avec Mlle Elise Rosalie Vergnes, de Dégagnac.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Jean Guy, coiffeur en notre ville, ancien élève du lycée de Cahors, deux fois admissible à l'Ecole Centrale a été admis stagiaire à la banque de France à Paris.

Nos félicitations.

Souillac

Football-Rugby. — On nous prie d'insérer: Dimanche dernier l'Union Sportive Souillaise (U) recevait sur son terrain du Port, le Compouand-Club Cadurcien (C), en match amical. Le jeu fut très vite pendante toute la partie.

La première mi-temps, vit Souillac se maintenir constamment dans les 22 cadurciens. A une sortie de mêlée Colombeau s'empara du ballon et par une belle passe le transmit à Grand qui lance ses trois-quarts. Dalet trouve le trou, Ragnie (capitaine) qui a suivi recule la passe de ce dernier qu'il transmit à Nouvelle, lequel court sagement à l'essai, mais il est arrêté «in-extremis» dans sa course par une malencontreuse touche portée. La mi-temps est silencieuse, que rien ne soit marqué de part et d'autre.

A la reprise, le jeu devient plus dur, les joueurs s'énerment, mais Souillac arrêté net les redoutables descentes de Dupouy et de ses trois quarts.

Tous les équipiers de l'U. S. C. se signalèrent dans cette lutte offensive et défensive. Les avants souillais par des dribblings bien menés menacèrent souvent les buts adverses. La fin de la partie, le score était encore 0 à 0. Ce match nul peut se traduire par une victoire pour Souillac. Le valeureux quinze a tenu en échec une équipe qui dans ses rangs des athlètes du rugby. Bravo les Souillais. Ce grand match montre qu'il faut compter avec vous. Nous sommes certains que ces parties d'entraînement feront ressortir de plus en plus votre valeur et que vous pourrez briguer avec juste raison le championnat du Périgord-Agenais (4^e série).

de? murmura-t-elle sans aucune indignation dans la voix.

Peut-être l'indignation qui n'était pas dans sa voix était dans ses yeux, mais comme elle les tenait baissés, Claudet ne put le savoir, et il continua en s'endormissant :

— Oui bien, ça vous serait une excuse. Une supposition qu'un autre se présentât et qu'il vous aimât tant, qu'à la fin vous finissiez par l'aimer un peu vous-même, croyez-vous donc que le monde s'en étonnerait? Que nenni! On dirait: «C'était folie de se fiancer pour une si longue échéance; Belotte le prouve, et elle n'a point tort...»

— Oh! fit-elle en hochant la tête, je sais bien que les gens n'y regarderaient pas de si près. Il y en a même qui seraient très contents à cause que Cyrien est un bon parti et que, si je ne le prenais pas, il serait pour une autre. Mais c'est lui qui en aurait de la peine.

— Et vous aussi peut-être? reprit-il en observant le visage de la jeune fille.

— Certainement, répondit-elle.

— Quelle erreur! Comment pourriez-vous en voir peine si vous en aimez un autre?

— Mais comment pourrais-je en aimer un autre?

— Je viens de vous le dire, en vous sentant aimée par lui.

— Heureusement que cet autre n'existe pas! riposta-t-elle un peu nerveusement.

— Savoir... fit-il.

Ils parlaient à voix basse, et, pour se faire entendre, sans être en même temps entendus par quelque indiscret qu'ils pouvaient ne pas voir, Claudet s'était approché de la jeune fille. La manche de sa blouse froissait la manche de son casquin, et à peu de chose près, il lui répétait aujourd'hui les mêmes phrases déjà prononcées l'année précédente, sur cette même route, en l'accompagnant comme il le faisait maintenant. Mais en avril dernier Cyrien était encore aux Capriennes, et il était bien loin aujourd'hui.

L'an passé, la route était pleine de soleil lorsque Claudet marchait côte à côte avec la pastoure, et aujourd'hui l'ombre tombait sur la route, et puis encore l'avril dernier il n'avait pas dansé avec Belotte, et il n'était pas aussi troublé auprès d'elle, n'ayant pas le souvenir de sa taille mince emprisonnée dans ses bras.

— Vous rappelez-vous, reprit-il après un silence que, déjà, l'année dernière, je vous parlais comme je le fais en ce moment?

— Oui, répondit-elle, et même ça m'étonne un peu de votre part.

— Pourquoi cela?

— Hé! fit-elle avec une pointe de malice au coin des lèvres, parce que, pour un homme esprit comme vous, c'est drôle de se répéter comme si vous ne saviez trouver autre chose à raconter.

— Vous vous gaussez de moi, mais j'ai bon caractère et ne m'en fâche mie, d'autant que, si je me répète, c'est à bon escient, puisque... je vous aime, Belotte!

— Oh! balbutia-t-elle.

— Ne vous avais-je pas dit que je retournerais vers les six heures?

— Vous n'aviez dit cela?... Hé! mais, c'est vrai, au moins.

— Vous ne vous en souveniez déjà plus? répliqua-t-il avec un accent de reproche. Moi qui espérais... que vous n'aviez pas quitté le paquis afin que nous puissions causer un instant, et même ment faire route ensemble.

— Puisque ça se trouve comme ça... Elle prit sa gaule, fit sortir la Roussette de l'enclos et gagna la route où Claudet l'attendait.

— Ça se trouve comme ça, répéta-t-elle quand elle l'eut rejoint; n'empêche cependant que, si nous rencontrons des gens, ils pourraient bien ne pas le croire et que, si en passant, nous apercevons Césaire, il nous en vaudra encore davantage.

— Je m'en moque, de Césaire!

— Plus moi, répliqua-t-elle! Depuis le jour de la frairie, nous ne sommes plus amis et sa mère elle-même ne me fait plus le même bon accueil quand je vais la voir. Bien sûr qu'il lui aura monté la tête contre moi.

— Lui! oh! le pauvre garçon! Comment s'y serait-il pris? Prononcer deux phrases de suite n'est pas dans ses moyens, vous le savez bien.

— Et pourtant, je vous assure qu'il aura parlé de moi à la Pradol.

— Cela m'étonnerait, mais en supposant, qu'est-ce que cela peut faire? S'il vous n'aviez pas dansé avec moi, vous auriez dansé avec un autre. Ni lui, ni sa mère, ni même Cyrien, s'il était là, n'ont droit de trouver à reprendre qu'un jour de fête vous fussiez un tour de valse. Et d'ailleurs, ajoutez-moi en regardant la jeune fille, dites-moi, Belotte, si, oui ou non, le Pradol, qu'ils soient près ou loin, ont le droit de vous rendre esclave?

Elle réfléchit une minute.

— Peut-être, répondit-elle, puisque... puisque je suis promise.

— Une promesse n'est pas une mariée! riposta-t-il, et tant que vous n'aurez pas au doigt l'anneau des épousailles, vous êtes encore libre, ce me semble. Et d'abord, quel mal y a-t-il à ce que nous causions tous deux quand nous nous rencontrons?

Aucun. Mais Césaire...

— S'imaginer-t-il donc que vous allez passer trois ans à pleurer Cyrien ou à pleurer pour lui? A ce compte, autant vaudrait-il pour vous entrer au couvent et m'est avis, Belotte, que cela ne vous irait guère, continua-t-il en souriant.

— Non! oh! non, par exemple! s'écria-t-elle en secouant énergiquement sa tête brune.

— Et que vous avez bien raison. Mais où vous avez tort c'est de vous être promise pour une date si éloignée.

— Il fallait bien.

— Cette idée! On s'engage pour quelques semaines, mais pas pour des années! Il est vrai que cette longue attente vous serait une excuse si, dans l'intervalle, votre cœur... se lassait et... en aimait un autre.

— Que dites-vous là, m'sieur Claudet?

Soulomès

Samedi, a été célébré à Soulomès, le mariage de M. Andrieu Léopold-Adrien décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, avec Mlle Irma-Marie-Louise Pradines.

Félicitations et souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

REMERCIEMENTS

Monsieur VAUREZ, négociant à Cahors, et Madame VAUREZ,

Monsieur et Madame DELFAU et leur fille Simone, de Toulouse,

Monsieur et Madame MARTIN,

Les familles VAUREZ et MIQUEL et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu accompagner le convoi funèbre de

Jean-Louis VAUREZ

Brigadier au 23^e d'Artillerie
Mort pour la France le 28 août 1914
à Haraucourt (Ardennes)

DÉPÊCHES

Paris, 8 h. 25.

Vers un règlement irlandais

De Londres: Selon le «Daily Express» une avance marquée a été réalisée dans la voie d'un arrangement avec l'Irlande. Les députés s'entendent sur les principes, à accepter l'allégement, le contrôle des côtes et des ports irlandais et une certaine participation de l'Irlande aux dépenses impériales communes, mais à une condition essentielle, c'est que le statut d'un Dominion soit accordé à l'Irlande.

Assassinat du Premier Japonais

De Londres: Une dépêche de Tokio annonce que le premier ministre japonais a été poignardé.

D'autre part, une dépêche de Washington dit que le département d'Etat est officiellement informé que le premier ministre du Japon a succombé.

C'est au moment de son arrivée dans un gare de Tokio que le ministre a été frappé par le meurtrier.

Paris, 11 h. 30.

De Tokio: Le premier ministre Hara a été assassiné hier soir, à 7 h. 30, à la gare de Tokio au moment où il prenait le train pour se rendre à une réunion du parti Seiyukai.

L'assassin est un Coréen. Il serait officiellement informé que le premier ministre du Japon a succombé.

Le Japon à la Conférence

De Washington: Par suite de l'assassinat du Président Hara, on croit que Yokota, attaché à la délégation japonaise de la Conférence de Washington retournera à Tokio.

Cet assassinat peut avoir une répercussion importante sur la politique du Japon concernant les armements.

Le cabinet prussien

De Berlin: La crise ministérielle prussienne est presque terminée, grâce à l'attitude de la fraction social-démocrate qui consent à entrer avec le parti populaire allemand dans le gouvernement.

Le président du Landtag prussien, Leinert, sera le président du Conseil. Stegerwald reste au gouvernement avec le portefeuille de l'hygiène sociale. Les démocrates auront deux ou trois représentants.

A Angora

De Constantinople: Une dépêche officielle d'Angora annonce la promulgation du décret prorogant de 3 mois l'Assemblée Nationale et conférant à Mustapha-Kemal des pouvoirs dictatoriaux pour cette période.

La révolte de l'Inde

De Madras: On annonce qu'une proclamation sera prochainement publiée, sommant les Moplahs de se rendre avant une date déterminée, sinon des mesures sévères seront prises contre eux.

Les Soviets et l'outillage

De Berlin: On annonce, d'une source autorisée, que des représentants des usines Krupp sont partis pour la Russie dans la conduite de Lomonosoff. Ce dernier a passé à l'industrie allemande la commande de 700 locomotives qui seront livrées avant 1922.

L'Angleterre a obtenu la commande de 1.500 citernes pour pétrole.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame LAMOUROUX, née CARRIÉ, leurs enfants et petits enfants;

Monsieur et Madame MAURY, née CARRIÉ;

Monsieur et Madame Fernand MAURY et leurs enfants;

Monsieur et Madame SERRES, née CARRIÉ, et leurs enfants;

Monsieur le Docteur et Madame COULON, née CARRIÉ;

Monsieur et Madame LAMOUROUX, de Camy; Madame Veuve COUILLAC, d'Albas; Monsieur et Madame COMBELLES et leurs enfants et petits-enfants; et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'il leur vient de faire en la personne de

Madame Veuve Sophie CARRIÉ
née FRÉZALS

décédée le 5 novembre dans sa 90^e année, leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et cousine et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le lundi 7 courant, à 9 heures du matin, en l'Eglise St-Barthélemy.

Réunion à la maison mortuaire, 4, rue des Augustins.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Bernard MERLY, Industriel à Albas (Tarn-et-Garonne);

Monsieur Félix MERLY;

Madame et Monsieur Raoul RAYMOND;

Mademoiselle Claire MERLY;

Madame Veuve BRUGEL;

Madame et Monsieur François MERLY et leurs enfants;

Monsieur Antonin DESCAZEUX;

Madame et Monsieur Auguste DELMAS et leur enfant;

Monsieur Antonin MERLY;

Madame Veuve Jean MERLY;

Madame, Monsieur et Mademoiselle BARRIÈRE;

Madame Veuve Eugénie GAILLARD;

Les familles MOLES, LEMIERE, PÉRIÈS-MERLY, CHAPPELLIER, Alexandre BARRIÈRE, Jean BARRIÈRE, Jean RAUFFET, Bernard RAUFFET, DAYNES, FERBEYRE, Raymond LAFFONT, NAHMIA.

Messieurs Ph. de BOUSSAC et d'AUBRY de PUYMORIN,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marguerite MERLY
Née BRUGEL

leur épouse, mère, fille, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine, amie et alliée, décédée à Albas le 20 octobre 1921, à l'âge de 48 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Albas le 28 octobre 1921.

AVIS DE DÉCÈS

Madame DULAC;

Mademoiselle Marguerite et Odette DULAC;

Monsieur Jean DULAC;

Madame Veuve CLARY;

Les familles GRÉPON, PELLEGRI, CLARY et HENRATS la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean-Antoin DULAC

Distillateur
Adjoint au Maire de Cahors
Conseiller d'Arrondissement
leur époux, père, grand-père et cousin, décédé à Cahors, le 5 novembre 1921.

Ses obsèques auront lieu le dimanche 6 novembre à 13 h. 1/4.

SALLE DE VENTE

Chez Mme ROUGE-SERRES
62, rue Emile Zola, CAHORS

Le Samedi 12 novembre, à 2 heures, vente aux enchères publiques d'objets comprenant :

Un portrait de femme (pastel), tableaux, bicyclette de femme, une grande pendule cuivre, bibelots.

Lits bois, sommiers, peilasses, matelas, cuvettes, couvre-pieds, lits d'enfant fer laqué et cuivre, berceuse, table, fauteuils, bureau, baignoire, ustensiles de cuisine, chaudières, porcelaines.

Cette vente sera faite par le Ministère de M^{re} BOYER, huissier à Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes aux enchères publiques, au comptant, 10/0/0 en sus.

LA MÉTHODE DU PROF[®]

MICHEL

GUÉRIT LA

HERNIE

20 ANS DE SUCCÈS

La Méthode du Professeur MICHEL, de Paris, guérit la hernie... C'est un fait!

Pas de discours inutiles, voici des preuves de votre Pays :

M. P. Michel. — Je vous remercie bien sincèrement du concours que vous m'avez prêté et des guérisons obtenues grâce à votre méthode dans le traitement des Hernies que je vous ai adressés.

Docteur DAVID, 15, rue Bouquières, TOULOUSE.

GARDILLE, à St-Léon; — SALERS, à St-Sernin; — AYRIES, à Escanecrabe; — LAPEZE, à Peyrusse-Vieille; — CASTERA, à Labatut; — MÉSANE, à Rodez; — PIDOUX, à Bolestà; — TRAVERSI, à Nizas; — MICHEL, à Hérégian; — Mme BERTRAND, à Perpignan; — COUVAIGNES, à Pampellone; — ESCARE, à Béziers; — ESCUDE, à Sariac; — MARI-GNAN, à St-Sériés; — Mme LOUMAN, à Mazamet; — GOURRET, à Saleich; — CAUSSE, à Tarbes; — GIROU, à Graissessac, etc., etc.

Tous guéris en quelques mois de hernies, chutes de matrice, etc....

Nous conseillons donc à tous ceux atteints de hernies, chutes de matrice, etc., qui veulent guérir, de profiter des passages à :

CATUS, lundi 7 nov. H. Moles.

CRESSENSAAC, mardi 8 nov. H. Céron.

VAYRAC, dim. 13 nov. H. Belmont Germain.

FIGEAC, mardi 15 nov. H. Voyageurs (Villal), BRIVE, vend. 18 nov. H. de Bordeaux.

SOULIAC, sam. 19 nov. H. Moderne.

ARGENTAT, lundi 21 nov. H. Notre-Dame.

CASTELNAU-MONTRATIER, J. 24, H. Garignoles.

CAJARR, vend. 25 nov. H. Cazeaux.

GOURDON, sam. 26 nov. H. l'Écu de providence.

CAHORS, dim. 27 nov. H. des Ambassadeurs.

CAZALS, lundi 28 nov. H. Valette.

LALBENQUE, mardi 29 nov. H. du Lion d'Or.

SAINT-CERÉ, mer. 30 nov. H. Molinié.

Professeur MICHEL, 1, rue Hélot, TOULOUSE.

Vente toutes Futailles

GRANDE TONNELLERIE

PAUL GINOULHAC

20, Bd Bonrepos, 20

TOULOUSE, Tél. 14/70.

ON DEMANDE A ACHETER

UN CHARRETON

Adresser propositions au Bureau du Journal

A VENDRE

Hôtel de l'Europe

à GRAMAT

12 cham., garage, remises, port bascule, écl. élect., très bonne clientèle

S'adr. : POULZANGES, expert-géomètre, à GINOULLAC (Lot). Pressé. Vente fixée au 4 déc. audit hôtel.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Novembre 1921.

La Bourse d'aujourd'hui n'a fait preuve d'aucune tendance bien définie. De nouvelles liquidations plus ou moins facilement absorbées sont venues encore peser sur les valeurs. Toutefois, le Parquet fait en général meilleure contenance que la Cote.

Banques caimes. Paris 1.203, Union Parisienne 800, Lyonnais 1.407, Société Générale 705.

Maritimes lourdes: Chargeurs Réunis 526, Transatlantique 247.

Les cuprifères sont irrégulières: le Rio s'inscrit à 1.420, Utah 750.

Les valeurs russes abandonnent encore de légères fractions: Naphte 266, Bakou 2.210, Lianosoff 354, Platine 589, North Caucasian 50,50.

Pétrolifères irrégulières: l'Éagle revient à 177 sur des liquidations de Paris, par contre la Shell demeure ferme à 249 ainsi que le Royal-Dutch à 20.000, Omnium des pétroles 430.

Caoutchoutiers meilleures: Financière 104,50, Padang 166, Malacca 106.

La de Beers se tasse de quelques points à 594.

Mines d'or soutenues: Rand-Mines 118,50, Crown mines 102,50.

En valeurs diverses l'action Suerose d'Égypte est plus résistante à 580, tandis que la Say s'échoue à 1.312.

Imprimerie COUESLANT (Personnel intéressé)

Le co-gérant: M. DAROLLE.

BULLETIN DU « JOURNAL DU LOT » 9

Pour être Belle

PAR

Jean BARANCY

IV

Ce petit manège durait depuis une demi-heure environ lorsque soudain une forme brune apparut au détour de la route. Alors elle alla vivement ramasser son tricet dans l'herbe où elle l'avait déposé, s'adossa contre un pommier, le visage à demi tourné vers le chemin, et se mit à faire marcher les aiguilles avec dextérité, paraissant subitement absorbée par sa besogne.

Elle ne leva pas les yeux, mais elle écouta, et, quand elle entendit des pas fermes résonner sur le sol, elle se mit à chanter doucement en gardant la tête baissée, encore qu'elle eût bien envie de la redresser.

Les pas se rapprochèrent de plus en plus, et tout à coup s'arrêtèrent. Belotte ne broncha pas et continua sa chanson à voix un peu plus haute.

— Bonsoir, Belotte! cria-t-on.

Elle se tut brusquement avec un petit mouvement de frayeur admirablement joué, leva la tête, sourit, et répondit gaiement :

— Tiens! c'est vous, m'sieur Claudet?

— Ne vous avais-je pas dit que je retournerais vers les six heures?

— Vous n'aviez dit cela?... Hé! mais, c'est vrai, au moins.

— Vous ne vous en souveniez déjà plus? répliqua-t-il avec un accent de reproche. Moi qui espérais... que vous n'aviez pas quitté le paquis afin que nous puissions causer un instant, et même ment faire route ensemble.

— Puisque ça se trouve comme ça... Elle prit sa gaule, fit sortir la Roussette de l'enclos et gagna la route où Claudet l'attendait.

— Ça se trouve comme ça, répéta-t-elle quand elle l'eut rejoint; n'empêche cependant que, si nous rencontrons des gens, ils pourraient bien ne pas le croire et que, si en passant, nous apercevons Césaire, il nous en vaudra encore davantage.

— Je m'en moque, de Césaire!

— Plus moi, répliqua-t-elle! Depuis le jour de la frairie, nous ne sommes plus amis et sa mère elle-même ne me fait plus le même bon accueil quand je vais la voir. Bien sûr qu'il lui aura monté la tête contre moi.

— Lui! oh! le pauvre garçon! Comment s'y serait-il pris? Prononcer deux phrases de suite n'est pas dans ses moyens, vous le savez bien.

— Et pourtant, je vous assure qu'il aura parlé de moi à la Pradol.

— Cela m'étonnerait, mais en supposant, qu'est-ce que cela peut faire? S'il vous n'aviez pas dansé avec moi, vous auriez dansé avec un autre. Ni lui, ni sa mère, ni même Cyrien,

de? murmura-t-elle sans aucune indignation dans la voix.

Peut-être l'indignation qui n'était pas dans sa voix était dans ses yeux, mais comme elle les tenait baissés, Claudet ne put le savoir, et il continua en s'endormissant :

— Oui bien, ça vous serait une excuse. Une supposition qu'un autre se présentât et qu'il vous aimât tant, qu'à la fin vous finissiez par l'aimer un peu vous-même, croyez-vous donc que le monde s'en étonnerait? Que nenni! On dirait: «C'était folie de se fiancer pour une si longue échéance; Belotte le prouve, et elle n'a point tort...»

— Oh! fit-elle en hochant la tête, je sais bien que les gens n'y regarderaient pas de si près. Il y en a même qui seraient très contents à cause que Cyrien est un bon parti et que, si je ne le prenais pas, il serait pour une autre. Mais c'est lui qui en aurait de la peine.

— Et vous aussi peut-être? reprit-il en observant le visage de la jeune fille.

— Certainement, répondit-elle.

— Quelle erreur! Comment pourriez-vous en voir peine si vous en aimez un autre?

— Mais comment pourrais-je en aimer un autre?

— Je viens de vous le dire, en vous sentant aimée par lui.

— Heureusement que cet autre n'existe pas! riposta-t-elle un peu nerveusement.

— Savoir... fit-il.

Ils parlaient à voix basse, et, pour se faire entendre, sans être en même temps entendus par quelque indiscret qu'ils pouvaient ne pas voir, Claudet s'était approché de la jeune fille. La manche de sa blouse froissait la manche de son casquin, et à peu de chose près, il lui répétait aujourd'hui les mêmes phrases déjà prononcées l'année précédente, sur cette même route, en l'accompagnant comme il le faisait maintenant. Mais en avril dernier Cyrien était encore aux Capriennes, et il était bien loin aujourd'hui.

L'an passé, la route était pleine de soleil lorsque Claudet marchait côte à côte avec la pastoure, et aujourd'hui l'ombre tombait sur la route, et puis encore l'avril dernier il n'avait pas dansé avec Belotte, et il n'était pas aussi troublé auprès d'elle, n'ayant pas le souvenir de sa taille mince emprisonnée dans ses bras.

— Vous rappelez-vous, reprit-il après un silence que, déjà, l'année dernière, je vous parlais comme je le fais en ce moment?

— Oui, répondit-elle, et même ça m'étonne un peu de votre part.

— Pourquoi cela?

— Hé! fit-elle avec une pointe de malice au coin des lèvres, parce que, pour un homme esprit comme vous, c'est drôle de se répéter comme si vous ne saviez trouver autre chose à raconter.

— Vous vous gaussez de moi, mais j'ai bon caractère et ne m'en fâche mie, d'autant que, si je me répète, c'est à bon escient, puisque... je vous aime, Belotte!

— Oh! balbutia-t-elle.

— Ne vous avais-je pas dit que je retournerais vers les six heures?

— Vous n'aviez dit cela?... Hé! mais, c'est vrai, au moins.

— Vous ne vous en souveniez déjà plus? répliqua-t-il avec un accent de reproche. Moi qui espérais... que vous n'aviez pas quitté le paquis afin que nous puissions causer un instant, et même ment faire route ensemble.

— Puisque ça se trouve comme ça... Elle prit sa gaule, fit sortir la Roussette de l'enclos et gagna la route où Claudet l'attendait.

— Ça se trouve comme ça, répéta-t-elle quand elle l'eut rejoint; n'empêche cependant que, si nous rencontrons des gens, ils pourraient bien ne pas le croire et que, si en passant, nous apercevons Césaire, il nous en vaudra encore davantage.

— Je m'en moque, de Césaire!

— Plus moi, répliqua-t-elle! Depuis le jour de la frairie, nous ne sommes plus amis et sa mère elle-même ne me fait plus le même bon accueil quand je vais la voir. Bien sûr qu'il lui aura monté la tête contre moi.

— Lui! oh! le pauvre garçon! Comment s'y serait-il pris? Prononcer deux phrases de suite n'est pas dans ses moyens, vous le savez bien.

— Et pourtant, je vous assure qu'il aura parlé de moi à la Pradol.

— Cela m'étonnerait, mais en supposant, qu'est-ce que cela peut faire? S'il vous n'aviez pas dansé avec moi, vous auriez dansé avec un autre. Ni lui, ni sa mère, ni même Cyrien,

de? murmura-t-elle sans aucune indignation dans la voix.

Peut-être l'indignation qui n'était pas dans sa voix était dans ses yeux, mais comme elle les tenait baissés, Claudet ne put le savoir, et il continua en s'endormissant :

— Oui bien, ça vous serait une excuse. Une supposition qu'un autre se présentât et qu'il vous aimât tant, qu'à la fin vous finissiez par l'aimer un peu vous-même, croyez-vous donc que le monde s'en étonnerait? Que nenni! On dirait: «C'était folie de se fiancer pour une si longue échéance; Belotte le prouve, et elle n'a point tort...»

— Oh! fit-elle en hochant la tête, je sais bien que les gens n'y regarderaient pas de si près. Il y en a même qui seraient très contents à cause que Cyrien est un bon parti et que, si je ne le prenais pas, il serait pour une autre. Mais c'est lui qui en aurait de la peine.

— Et vous aussi peut-être? reprit-il en observant le visage de la jeune fille.

— Certainement, répondit-elle.

— Quelle erreur! Comment pourriez-vous en voir peine si vous en aimez un autre?

— Mais comment pourrais-je en aimer un autre?

— Je viens de vous le dire, en vous sentant aimée par lui.

— Heureusement que cet autre n'existe pas! riposta-t-elle un peu nerveusement.

— Savoir... fit-il.

Ils parlaient à voix basse, et, pour se faire entendre, sans être en même temps entendus par quelque indiscret qu'ils pouvaient ne pas voir, Claudet s'était approché de la jeune fille. La manche de sa blouse froissait la manche de son casquin, et à peu de chose près, il lui répétait aujourd'hui les mêmes phrases déjà prononcées l'année précédente, sur cette même route, en l'accompagnant comme il le faisait maintenant. Mais en avril dernier Cyrien était encore aux Capriennes, et il était bien loin aujourd'hui.

L'an passé, la route était pleine de soleil lorsque Claudet marchait côte à côte avec la pastoure, et aujourd'hui l'ombre tombait sur la route, et puis encore l'avril dernier il n'avait pas dansé avec Belotte, et il n'était pas aussi troublé auprès d'elle, n'ayant pas le souvenir de sa taille mince emprisonnée dans ses bras.

— Vous rappelez-vous, reprit-il après un silence que, déjà, l'année dernière, je vous parlais comme je le fais en ce moment?

— Oui, répondit-elle, et même ça m'étonne un peu de votre part.

— Pourquoi cela?

— Hé! fit-elle avec une pointe de malice au coin des lèvres, parce que, pour un homme esprit comme vous, c'est drôle de se répéter comme si vous ne saviez trouver autre chose à raconter.

— Vous vous gaussez de moi, mais j'ai bon caractère et ne m'en fâche mie, d'autant que, si je me répète, c'est à bon escient, puisque... je vous aime, Belotte!

— Oh! balbutia-t-elle.

— Ne vous avais-je pas dit que je retournerais vers les six heures?

— Vous n'aviez dit cela?... Hé! mais, c'est vrai, au moins.

— Vous ne vous en souveniez déjà plus? répliqua-t-il avec un accent de reproche. Moi qui espérais... que vous n'aviez pas quitté le paquis afin que nous puissions causer un instant, et même ment faire route ensemble.

— Puisque ça se trouve comme ça... Elle prit sa gaule, fit sortir la Roussette de l'enclos et gagna la route où Claudet l'attendait.

— Ça se trouve comme ça, répéta-t-elle quand elle l'eut rejoint; n'empêche cependant que, si nous rencontrons des gens, ils pourraient bien ne pas le croire et que, si en passant, nous apercevons Césaire, il nous en vaudra encore davantage.

— Je m'en moque, de Césaire!

— Plus moi, répliqua-t-elle! Depuis le jour de la frairie, nous ne sommes plus amis et sa mère elle-même ne me fait plus le même bon accueil quand je vais la voir. Bien sûr qu'il lui aura monté la tête contre moi.

— Lui! oh! le pauvre garçon! Comment s'y serait-il pris? Prononcer deux phrases de suite n'est pas dans ses moyens, vous le savez bien.

— Et pourtant, je vous assure qu'il aura parlé de moi à la Pradol.

— Cela m'étonnerait, mais en supposant, qu'est-ce que cela peut faire? S'il vous n'aviez pas dansé avec moi, vous auriez dansé avec un autre. Ni lui, ni sa mère, ni même Cyrien,

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Et son supplément illustré

Paraisant le samedi
La plus variée, la plus commode, la moins chère des grandes revues françaises.

Lire dans le numéro du 5 novembre : La Chauve-Souris, par Charles Derennes, observations minutieuses d'un romancier doublé d'un naturaliste. — « Le Signe de Croix » du primitif hollandais (II), par Albert Boissière, un roman d'humour romanesque. — De l'Impérialisme, par Jean Viorot, la question brûlante de politique internationale. — L'Accord de Wiesbaden, par M. Paul Reynaud, député, membre de la Commission des Affaires étrangères. — La Chronique Parisienne, de Louis Latzarus.

La Revue hebdomadaire commencera prochainement : La Rédemption de Mars par Pierre Nothomb, un passionnant roman d'aventures en plein ciel. Une noble conception religieuse de l'univers.

ABONNEMENTS : Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr. — Abonnement d'essai. Trois mois. Prix de faveur 12 fr. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Le numéro 1 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande. Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LA NATURE

Ce numéro débute par le rappel des procédés modernes du rouissage du lin et la description des ingénieuses machines modernes à tisser qui préparent la filasse automatiquement.

On trouve ensuite dans ce numéro de La Nature une partie du beau discours prononcé par M. Ernest Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à la récente conférence générale des Poids et Mesures.

Puis, vient une longue étude de la houille bleue, c'est-à-dire de l'utilisation des marées comme force motrice, contenant la description de tous les systèmes déjà proposés : maremoteurs à flotteurs, à palettes, à compression d'air, etc.

C'est ensuite le tour du photophone cinématographique, nouvel appareil d'invention suédoise, qui photographie en même temps, synchroniquement, les gestes et les vibrations de la voix, puis reproduit les deux avec exactitude, réalisant le difficile problème du phonocinématographe.

S'imaginer-t-on que le blé, qui ne rend en moyenne que 12 à 15 quintaux de grain à l'hectare pourrait en produire 60 et plus ? Le fait est cependant déjà relaté dans l'histoire romaine et l'on peut le constater encore aujourd'hui en prenant certains soins de culture.

La Nature finit par la description d'un marteau-canon, singulier outil qui tire des projectiles et perce ainsi très rapidement les plaques métalliques qu'on veut river.

Le Supplément, très varié, contient, entre autres articles, des informations techniques, des conseils pour la construction d'appareils électriques, un guide pour l'observation de la voute céleste pendant le mois prochain, une étude sur l'industrie des immortelles jaunes, etc., etc., et enfin, la bonne nouvelle de la baisse du prix de l'abonnement de La Nature.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LES ANNALES

La grande enquête littéraire poursuivie par les Annales provoque de bruyantes controverses... Ces livres propo recueillis, ces piquantes confidences excitent une vive curiosité. Aujourd'hui, s'est Sarah Bernard et Courteline qui parlent... Nombre d'articles signés de noms célèbres. — toute l'actualité, — une pièce de théâtre, un roman complètent ce numéro.

Conférencie publie le texte illustré des conférences de l'Université des Annales et constitue, au bout de l'année, une incomparable bibliothèque. L'abonnement aux deux journaux réunis coûte 40 francs par an au lieu de 50 francs.

On s'abonne dans n'importe quel bureau de poste moyennant 15 centimes pour tous frais. — Chèques postaux, n° 330.40.

La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 28 octobre 1921 Enquête sur le rôle de la France dans la défense de l'esprit :

Paul Bourget, de l'Académie Française, Notes sur le roman français. — Jacques Boulenger, Ondine Valmore. — Ondine Valmore, Deux Novembre, poème inédit. — Dimitri Merejkovsky, Le double visage d'Alexandre 1^{er} (roman). (IV) Traduct. de E. Halpérine-Kaminsky. — Henry de Varigny, La peur de la mort. — Henriette Waltz, Angelo (Nouvelle) (II). — Ernest Tisserand, Le monde doit-il encore finir en 1921 ?

LA VIE DE LA SEMAINE Sur la préhistoire, par Jean Longnon. — Les Livres, par Max Buteau. — L'hélicoptère est-il préférable à l'aéroplane, par Louis Lacoïn. — Revue des faits de la semaine.

La Revue de la Semaine est heureuse d'annoncer à ses lecteurs qu'elle abaisse le prix de son abonnement d'un an à 40 francs, payable sur demande en deux échéances (20 fr. en souscrivant, 20 fr. à six mois de date).

Sur demande, envoi d'un numéro spécimen.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8^e.

Ancien Cabinet dentaire WILCKEN-GARBARINO
CAHORS. — 69, Boulevard Gambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET S^r

De la Faculté de Médecine et de l'École dentaire Française de Paris
Médecin-dentiste du Lycée, de l'École normale de jeunes filles et de l'Hôpital militaire
Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives par les procédés et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées. Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale. Obturations email et amalgames blancs; Dents à pivot; Aurifications; Couronnes d'or fin (coiffes); Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochets, tout or fin, ou avec dents interchangeables). Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis. Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée. Envois par poste. Redressement et attention spéciale apportés aux déviations et irrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ans. De plus, à ce sujet, consultations à titre gratuites. Depuis sa démobilisation, le Docteur AILLET reçoit lui-même tous les jours et sur rendez-vous. Il établit pour chaque cas des prix raisonnables.

ETUDES
de
M^e Lescale et M^e Durranc
NOTAIRES A CAHORS

Mardi 15 Novembre 1921, à 14 heures, rue de la Préfecture, n° 10 bis, à Cahors,

VENTE
aux
Enchères publiques

1^o Du fonds de commerce de chaudronnerie avec matériel important et marchandises, Et 2^o d'une cuve, comporte et futailles. Pour tous renseignements s'adresser à M^e LESCALE ou à M^e DURRANC.

ETUDE
DE
Maitre BÉTILLE
NOTAIRE A CAJARC

VENTE
DE
FONDS DE COMMERCE

Suivant contrat passé devant M^e BÉTILLE, notaire à Cajarc, le 24 octobre 1921, la dame Eugénie CORNÈDE, Veuve Frédéric-Alain THÉRON, demeurant à Cajarc, a vendu aux mariés Jean HUCHET et Lucie CORNÈDE, demeurant aussi à Cajarc, un fonds de commerce de chaussures en tous genres, situé à Cajarc sur le Tour de Ville.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les dix jours au plus tard qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente en la demeure des acquéreurs ou ces derniers élisent domicile à cet effet.

Pour première publication, Les acquéreurs: HUGHET-CORNÈDE.

Madame STERN
De LONDRES

désire donner des leçons d'anglais

S'adresser pour renseignements à

M^{me} STERN, 7, r. G. Clemenceau

ACHAT, VENTE
de Propriétés

BERNHEIM Frères et Fils
23, rue de l'Arcade, Paris

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à Gabriel RIO-BLANC, 38, quai de Rigny, TULLE, Corrèze, ou à M. MICHELET, 14, Bd Gambetta, CAHORS.

POTASSE D'ALSACE
Vve VIEUSSENS, Albas (Lot)

A VENDRE

VASTE IMMEUBLE
AVEC JARDIN, ÉCURIES, REMISES ET CHAIS à St-Georges, route de Lalbenque S'adresser à l'AGENCE D'AFFAIRES rue Jean-Caviolle, 2, à CAHORS (Lot)

ENTREPRISE DE TRANSPORTS
et Camionnages

AVEC CHEVAUX OU CAMION-AUTO
Prix spéciaux pour longs parcours S'adresser: MALRIC, transports, Saint-Georges, CAHORS (Lot)

ALLIOT, semences sélectionnées
88, Rue d'Esquerchin, DOUAI (Nord)
Blés, avoines, graines betteraves, pommes de terre
DEMANDE AGENTS SÉRIEUX

A céder cause départ
Importante scierie dans le Lot
Toute installation faite, prête à marcher
Métier Gillet état neuf
Outillage 25 m. voie, grand charriot de 3 m. Deligneur
S'adresser Bureau du Journal

A VENDRE
PROPRIÉTÉ-TERRE LABOURABLE
VIGNE - MAISON AVEC CAVE
Située à proximité de Cahors
Route d'Arcambal
S'ADRESSER BUREAU DU JOURNAL

Cabinet immobilier
Achat et vente d'immeubles
Propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bols,
Fonds de commerce
J. DELLARD
1, rue du Maréchal Joffre, CAHORS.

Etude de M^e FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac (Successesseur de son père)

VENTE SUR LICITATION
A SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME

Adjudication fixée au VENDREDI DIX-HUIT NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-UN, à DEUX HEURES du soir, au Palais de Justice, sis à Figeac, Boulevard Président Wilson.

En exécution d'un jugement rendu sur pied de requête par le Tribunal civil de Figeac, le deux juin mil neuf cent vingt-un, enregistré, et d'un autre jugement rendu par le même Tribunal le 6 octobre 1921, enregistré, A la requête de: 1^o Monsieur Léon DESPOUX, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Carbonnières, commune de Gréalou, agissant en qualité de tuteur légal de ses enfants mineurs: Stanislas-Jean, Gervais et Marcel DESPOUX, issus de son mariage avec la dame Anaïs COUYBES; 2^o Monsieur André ISSIOT, charcutier, demeurant à Figeac; 3^o Madame Juliette ISSIOT, épouse assistée et autorisée de Monsieur Paul PONS, propriétaire-agriculteur, demeurant ensemble à Brengues; Poursuivants, ayant Maître FONTANGES pour leur avoué, d'une part, En présence ou lui dûment appelé de Monsieur Aristide MONTBEL, cultivateur à Carayac (Lot), pris comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Stanislas-Jean, Gervais et Marcel DESPOUX, susnommés, d'autre part, Il sera procédé le VENDREDI DIX-HUIT NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-UN à DEUX HEURES du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice à Figeac, boulevard Président-Wilson, à la vente sur licitation aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession d'Anaïs COUYBES, quand vivait épouse DESPOUX Léon, demeurant à Puyclavel, commune de Gréalou. Le premier lot comprendra: un enclos situé sur la commune de Gréalou, composé de divers immeubles en nature de terre, pâture, sol, jardin et maison, paraissant portés au plan cadastral de ladite commune sous les numéros: 279 de la section B, lieu dit « Védruines », 303, 304, 305, 306 de la section A, lieu dit « Puy Clavel », pour une contenance totale de quarante-deux ares cinquante-cinq centiares environ et un revenu net imposable de cinq francs vingt-six centimes pour la propriété non-bâtie et de sept francs cinquante pour la propriété bâtie, confrontant à propriété de: Carbrignac, Sudres et Ortalo. Les immeubles ci-dessus désignés ont été adjugés suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Maître DUPUY, juge au tribunal civil de Figeac en date du vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-un, moyennant le prix principal outre les charges de sept cent dix francs, à Monsieur Laurent ORTALO, propriétaire-cultivateur à Puyclavel, commune de Gréalou; mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac, le deux novembre mil neuf cent vingt-un, Monsieur Isidore SUDRES, propriétaire à Puyclavel, commune de Gréalou, ayant Maître FONTANGES pour avoué, a déclaré surenchérir du sixième en sus des charges le prix dudit lot qui s'est élevé à la somme de huit cent trente francs outre les charges. En conséquence de cette surenchère, il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à l'adjudication sur surenchère des immeubles sus-désignés sur la nouvelle mise à prix résultant de la surenchère soit huit cent trente francs, ci 830 fr. Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication. Les frais de première enchère, de surenchère et de poursuite de surenchère, ainsi que les frais de toute nature, exposés pour parvenir à la revente sur surenchère seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, à concurrence de la différence existant entre le premier prix d'adjudication et celui de l'adjudication à suite de surenchère, et au cas d'insuffisance en sus de son prix pour ce qui excédera cette différence, le tout ainsi qu'il est stipulé au cahier des charges. Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication. Pour extrait certifié véritable. Figeac, le deux novembre mil neuf cent vingt-un. G. FONTANGES, avoué signifié. Pour tous renseignements s'adresser à Maître FONTANGES, avoué à Figeac, y demeurant, avenue de la Gare.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 7 francs. — Prix du litre : 12 francs

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE
de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

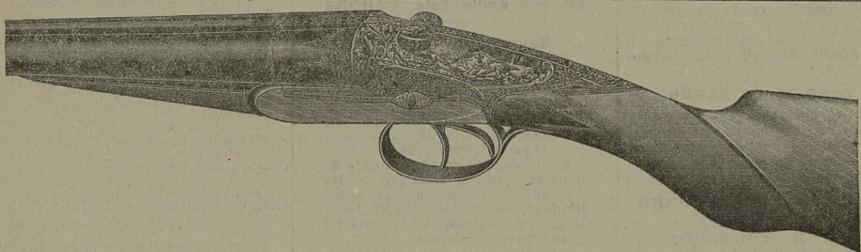
MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIER

CAMIONS DE TOUTES MARQUES
et tous tonnages en état de marche

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIÈCES DÉTACHÉES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRÉS A AIR, etc., etc.

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (TARIF exceptionnel)
VENTE TOUTS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité
LIVRAISON IMMÉDIATE AU CAMP DE PRUNIER (à Romorantin service automobile pour les visiteurs)
Toutes expéditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.
Téléphone : CAMP DE PRUNIER. ROMORANTIN.



DARNE
M. BLANC, Armurier
83, Boulevard Gambetta, 83. — CAHORS

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Maison de Paris

AUX 100.000 PALETOTS

FONDÉE EN 1889

FOURNISSEUR DE DIVERSES PENSIONS

La plus importante Maison de Vêtements de toute la Région

Du 27 Septembre au 27 Octobre

Grande Vente Réclame

500 COMPLETS Hommes, très belle draperie, nuances assorties, sacrifiés à **75 fr.**

Costumes Garçonnetts NORFOLK, 9 ans **39 fr.**

CHOIX CONSIDÉRABLE DE PARDESSUS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Visiter notre Étalage — PRIX FIXE

E. ABADIE, Cahors.